

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

18 novembre 2025



“L'école est un droit, les vacances aussi !”

*Favoriser l'accès aux vacances collectives
pour tous les enfants du Morbihan.*

 **Jeunesse
au Plein Air | 56**
MORBIHAN

Contact :

57 rue Anita Conti — 56000 Vannes

☎ 02 97 42 61 78 | ✉ jpa56@jpa.asso.fr

🌐 www.jpa.asso.fr

Ouverture de l'assemblée générale de la JPA 56 par sa présidente, Mme LE COZ, à 14 H 15.

Membres présents :

Mesdames Catherine LE COZ (Présidente **JPA 56** et administratrice **PEP 56**), Anne SAPORITA (Secrétaire **JPA 56** et représentante **FSU**), Hélène FICHEUX-EVEN (Directrice générale **PEP 56**), Anne-Sophie DEULLY (membre **SNUIPP 56**), Martine DERRIEN (représentante **FSU**), Marie-Laure DAVY (Présidente de la **FEDERATION LEO LAGRANGE OUEST** donne pouvoir à Mme LE COZ), Sylvie LE LAMER (Trésorière **JPA 56**), Pauline GUIHARD (assistante administrative **JPA 56**).

Messieurs, Claude GIRAULT (Président **UD-DDEN56** et Vice-Président **JPA56**), Yann DE KEYZER (représentant **Céméa Bretagne** et **JPA 29**).

Partenaires présents :

La Fédé → représenté par Monsieur Thibaud RADIN

Membres et partenaires excusés / absents :

Mesdames Anne Sophie GUEGAN (Responsable Service Social **MSA Portes de Bretagne**), Magalie THOMAS (**Directrice Education, Enfance, Jeunesse de Ploërmel Communauté**), Madame PENHOUE (**Conseil Départemental**).

Messieurs Pierre COQUOIN (**chargé de conseil et développement thématique autonomie et inclusion CAF 56**) Damien DUPUY (**Responsable Service Enfance Jeunesse de Caudan**), les mairies de Vannes, Séné et Lanester, le service jeunesse de Saint-Thuriau, l'Espace Satori, CPIE Brocéliande, **ECLAIREURS DE France**, **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**, **OCCE**, **FCPE**, **MGEN**, **AROEVEN**, **ADATEEP**, **MAE**, **Solidarité Laïque**, **Francas**

Ordre du jour :

1. **Rapport moral**
2. **Bilans d'activité 2024 et prévisionnel 2026**
3. **Rapports financiers 2024 et budgets 2026**
4. **Propositions**
5. **Questions diverses**

1. Rapport moral

Remerciements à Messieurs et Mesdames les représentants des associations de la JPA présents.

C'est un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui, dans les locaux de l'ADPEP 56 pour l'assemblée Générale de la Jeunesse au Plein Air du Morbihan 2022. Merci aux Co-Présidents des PEP 56 pour la mise à disposition de cette salle.

L'actualité : De nombreux chocs secouent l'Europe et le monde : la guerre d'agression de la Russie de Poutine contre l'Ukraine qui n'en finit, les déclarations et l'action désordonnée et néfaste de Trump, la guerre contre le Hamas dans la bande de GAZA par l'état d'Israël. L'influence de la Russie s'impose dans les anciens pays de l'URSS mais aussi dans d'autres parties du monde (Inde, Afrique, Asie...). La Chine s'immisce économiquement dans tous les continents.

La France est face à un budget ultra déficitaire. La valse des gouvernements, l'absence de consensus pour l'élaboration

d'un budget favorise la montée des extrêmes. L'argent existe mais les solutions choisies ne résoudront pas la crise du monde du travail. Ce n'est pas en faisant des coupes budgétaires que l'école, les hôpitaux, les EPADH, iront mieux. Les collectivités locales sont vent debout face aux coupes dans les subventions de l'état. Pourtant cet argent existe. Pourquoi ne pas taxer les profits financiers les plus fortunés ?

Parallèlement, la violence due au narco trafic sévit même dans les petites villes. Où est la prévention ? Les policiers de proximité, les services publics, les assistantes sociales, les éducateurs ont disparu. Les narco trafiquants appâtent les jeunes avec l'argent facile. Ces jeunes sans repères, isolés ou élevés par des mamans isolées aux horaires de travail décalés sans présence paternelle succombent à la tentation.

Les moyens financiers des familles décrochent chaque année. « Manger, se déplacer, se loger, se chauffer, il faut choisir ! »

Les associations d'aide (resto du cœur, secours populaire, banque alimentaire...) alertent régulièrement les pouvoirs publics. Elles sont assaillies de demandes de secours à l'approche de l'hiver.

La culture, les vacances passent au second plan. Par ricochet, la situation des enfants et des jeunes se dégrade. Il est donc nécessaire d'aider les familles pour permettre aux enfants d'avoir des temps de répit. Ces temps de répit passent par les vacances hors du cadre familial. Les colos ont alors tout leur sens. La JPA permet aux enfants et aux jeunes de familles défavorisées de partir en vacances collectives et de se construire en tant que futurs citoyens.

Et pourtant, les colos apprenantes ont été supprimées au budget de l'état. Un grand nombre de collectifs nationaux dont la JPA ont adressé une lettre ouverte au premier ministre, aux membres du gouvernement, aux parlementaires pour défendre le droit aux vacances collectives pour les enfants et les ados.

Pourtant L'école est un droit, les vacances aussi.

Pour rappel, la JPA milite depuis plus de 80 ans pour favoriser l'accès aux loisirs collectifs des enfants et des jeunes.

La JPA confédération d'organisations fédère 39 membres tous issus de l'éducation populaire : organisateurs de séjours, syndicats, partenaires de l'école publique, organisations de jeunes, comités d'entreprises et collectivités territoriales. Elle s'étend sur l'ensemble du territoire national grâce à ses comités départementaux et unions régionales.

En 2024, plus de 25 000 enfants sont partis en vacances et en classes de découverte grâce aux aides JPA. Tout cela est possible grâce à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative dont les bénévoles de la JPA font partie.

Malgré cela, 1 enfant sur trois ne part pas en vacances.

Les vacances ne sont pas un luxe : elles sont un droit au même titre que l'accès à l'éducation, aux loisirs ou à la culture. Elles sont une nécessité tant individuelle que collective. Elles participent de la construction des jeunes dans leur vie de futur citoyen.

La JPA œuvre pour que les accueils de loisirs et les séjours soient des espaces de mixité sociale et culturelle et ainsi contribuer à la construction d'une société plus juste et solidaire.

La JPA aide le plus d'enfants possible à partir en vacances collectives, en recherchant des fonds, en développant des partenariats, en diversifiant les types d'aide comme nous le verrons dans le rapport d'activité.

Je tiens à remercier toutes les organisations ici présentes pour leur mobilisation qui permet aux jeunes de partir en colo, en classe de découverte : associations, enseignants, élèves, syndicats, partenaires. Un merci particulier à l'ADPEP 56 qui nous facilite le travail en nous accueillant chaque semaine dans ses locaux.

Merci aussi à tous nos financeurs institutionnels qui contribuent à nous permettre d'atteindre nos objectifs (CAF, MSA, SDJES, quelques mairies, Ploërmel Communauté, Oust à Brocéliande Communauté, JPA nationale)



2. Bilans d'activité 2024 et prévisionnel 2026

La secrétaire du comité JPA 56 prend la parole pour faire le bilan de l'année 2024.

Le comité JPA 56 a étudié 278 dossiers pour l'année 2024. Sur ces 278 dossiers, des aides ont été versées à 253 dossiers. Cette différence s'explique par des annulations de séjours, des aides Pass'Colo, VACAF, des QF dépassants le seuil ou l'épuisement des fonds du comité.

a) Campagne de solidarité 2024

La campagne de solidarité et de la collecte a permis de distribuer 102 bourses vacances à des familles du département pour un montant de 7 600 €.

Objectif : permettre le départ en vacances collectives d'enfants de familles modestes du département.

La tranche d'âge se situe de 4 à 17 ans pour une bourse moyenne de 75 € (7 575 € / 101) et un nombre total de jours de 599 jours.

Bourses accordées selon l'âge et la durée du séjour

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse accordée
4	1	3 jours	20,00 €
5	1	7 jours	300,00 €
6	2	13 jours	370,00 €
7	13	73 jours	985,00 €
8	10	48 jours	590,00 €
9	16	77 jours	795,00 €
10	11	49 jours	400,00 €
11	7	67 jours	480,00 €
12	10	63 jours	725,00 €
13	14	88 jours	1 279,00 €
14	10	47 jours	376,00 €
15	5	59 jours	1 000,00 €
16	1	5 jours	80,00 €
17	1	7 jours	200,00 €
	102 enfants	606 jours	7 600,00 €

b) Premier Départ en Vacances 2024

Montant des bourses attribuées 5 200 € pour 86 enfants, soit une moyenne de 60 € par enfants.

Objectifs :

- Offrir un premier départ collectif
- Favoriser la mixité sociale
- Promouvoir les séjours du secteur non marchand
- Adapter et élargir les dispositifs d'aide

Durée totale des séjours : 398 jours, soit une moyenne de 4,5 jours par séjour.

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse accordée
4	1	3 jours	10,00 €
5	4	8 jours	70,00 €
6	8	33 jours	239,00 €
7	13	56 jours	746,00 €
8	13	55 jours	723,00 €
9	10	48 jours	594,00 €
10	10	48 jours	775,00 €
11	8	55 jours	830,00 €
12	7	32 jours	513,00 €
13	5	25 jours	345,00 €
14	6	30 jours	250,00 €
15	1	5 jours	105,00 €
	86 enfants	398 jours	5 200,00 €

c) Ploërmel Communauté 2024

Le comité JPA 56 a étudié **39 dossiers d'enfants issus de la communauté de communes de Ploërmel**.

La mise en place d'une convention avec Ploërmel Communauté a permis de soutenir financièrement le départ de 23 enfants pour un montant de 942 €uros, soit une moyenne de 41 € par enfants.

Enfin, sur ces 39 enfants, la JPA a complété l'enveloppe de Ploërmel Communauté à hauteur de 4 073 € (*Bourse*

Solidarité : 3 095 € + Premier Départ en Vacances : 558 € + Colos apprenantes : 420 €) pour 37 enfants, soit une moyenne par enfant de 110 €.

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse Ploërmel Communauté	Bourse JPA + Colos Apprenantes	TOTAL
5	1	7 jours	30 €	300 €	330 €
6	2	11 jours	50 €	195 €	245 €
7	6	31 jours	200 €	600 €	800 €
8	4	20 jours	52 €	213 €	265 €
9	7	35 jours	110 €	470 €	530 €
10	5	27 jours	80 €	415 €	495 €
11	4	27 jours	130 €	270 €	400 €
12	2	11 jours	100 €	300 €	400 €
13	4	29 jours	110 €	760 €	870 €
14	3	15 jours	50 €	180 €	230 €
15	1	12 jours	30 €	370 €	400 €
39 enfants		225 jours	942 €	4 073 €	5 015 €

d) Oust à Brocéliande Communauté 2024

Le comité JPA 56 a étudié **54 dossiers d'enfants issus de la communauté de communes d'Oust à Brocéliande**.

La subvention de 500 € accordé par la communauté de communes a permis de soutenir financièrement le départ de 32 enfants, soit une moyenne de 15,50 € par enfants.

Enfin, sur ces 54 enfants, la JPA a complété l'enveloppe d'Oust à Brocéliande à hauteur de 1 616 € (*Bourse Solidarité : 620 € + Premier Départ en Vacances : 796 € + Colos apprenantes : 200 €*) pour 45 enfants, soit une moyenne par enfant de 35 €.

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse Oust à Brocéliande	Bourse JPA + Colos apprenantes	TOTAL
5	4	8 jours	0 €	70 €	70 €
6	3	12 jours	0 €	59 €	59 €
7	9	37 jours	30 €	183 €	213 €
8	6	32 jours	60 €	320 €	380 €
9	8	40 jours	44 €	199 €	243 €
10	9	47 jours	104 €	410 €	514 €
11	2	10 jours	10 €	95 €	105 €
12	3	15 jours	15 €	90 €	105 €
13	7	35 jours	169 €	170 €	339 €
14	3	15 jours	68 €	20 €	88 €
54 enfants		251 jours	500 €	1 616 €	2 116 €

e) Dispositif colos apprenantes 2024

Ce dispositif favorise les séjours éducatifs et le développement de l'autonomie des jeunes.

Montant des bourses attribuées dans le cadre du dispositif des colos apprenantes 16 698 € pour 66 enfants, soit une moyenne de 257 € par enfant.

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse accordée
6	4	24 jours	1 245,00 €
7	7	39 jours	1 615,00 €
8	11	59 jours	2 225,00 €
9	13	66 jours	2 715,00 €
10	11	63 jours	2 253,00 €
11	5	39 jours	1 580,00 €
12	4	20 jours	1 290,00 €
13	3	15 jours	1 010,00 €
14	3	15 jours	1 105,00 €
15	2	15 jours	1 090,00 €
16	2	10 jours	570,00 €
	65 enfants	365 jours	16 698,00 €

• **Bourses 2024 – Récapitulatif (68 dossiers ont bénéficié et cumulé des aides sur des enveloppes différentes)**

- Comité : 7 600,00 € (102 bourses)
- P.D.V. : 5 200,00 € (86 bourses)
- Ploërmel Communauté : 942,00 € (39 bourses)
- Oust à Brocéliande Communauté : 500 € (54 bourses)
- Colos Apprenantes : 16 698,00 € (65 bourses)

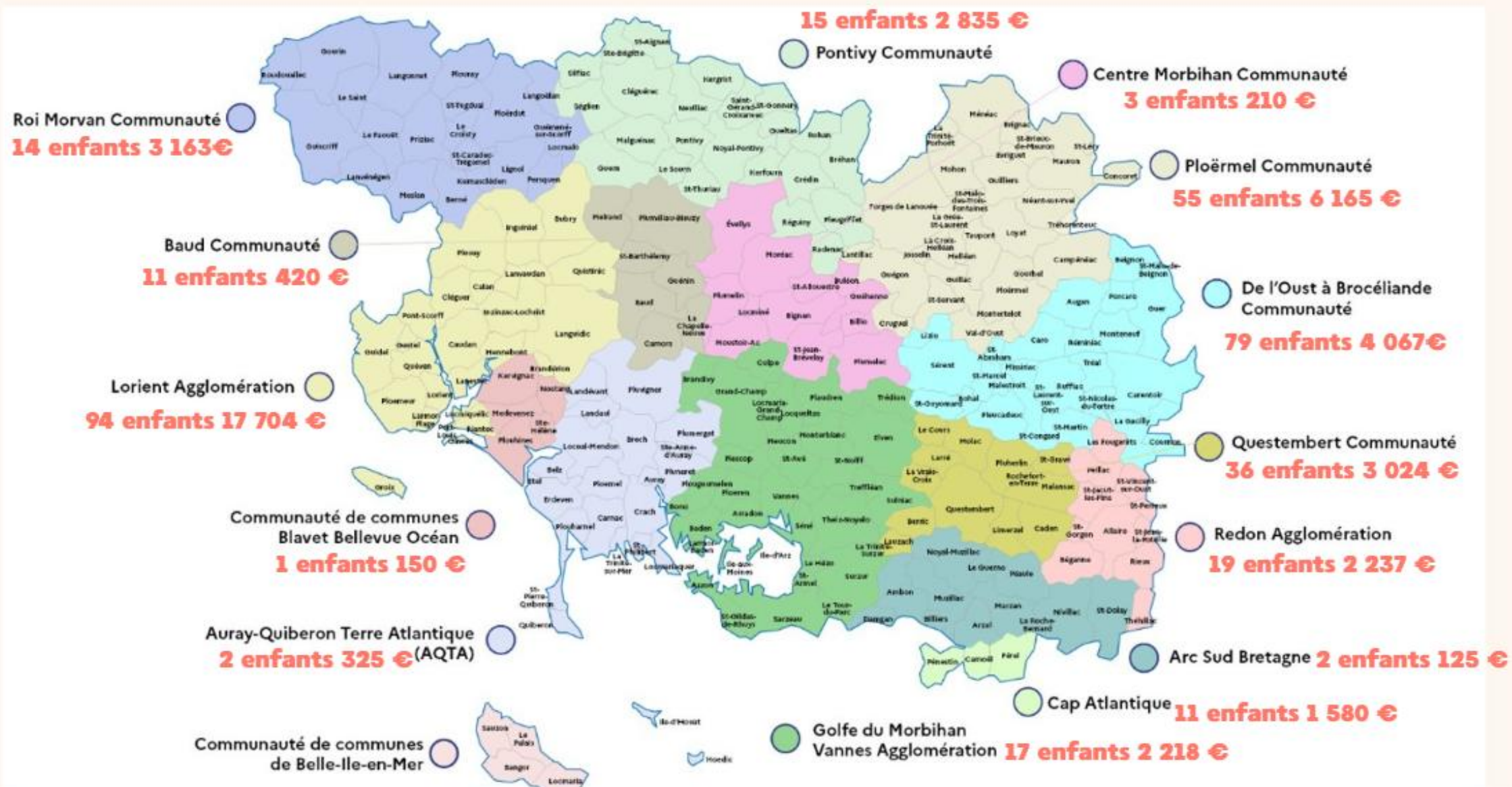
TOTAL : 30 940,00 € (278 bourses)

- **En conclusion :**

- Une année 2024 marquée par une forte demande d'aides au départ,
- Des partenariats locaux dynamiques,
- Une solidarité renforcée pour garantir le droit aux vacances pour tous les enfants du Morbihan.

Le Bilan d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité (7 voix).

Quelques chiffres sur l'année 2025...



f) Prévision d'activités 2026

- Organisation de la Campagne de Solidarité et de la collecte et redistribution du produit de cette collecte aux familles défavorisées afin de permettre aux enfants et aux adolescents de partir en vacances collectives du secteur non marchand.
- Poursuite de l'action « Premier Départ en Vacances », en partenariat avec la CAF 56, la MSA et la SDJES 56.
- Poursuite de l'action « Colos Apprenantes » en partenariat avec la SDJES 56 si le dispositif est reconduit en 2026.
- Aide au départ en séjour éducatif d'établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) en partenariat avec l'ANCV, Enfance & Montagne et la Fédération Française de Voile.
- Renforcement de l'aide au départ d'enfants en situation de handicap en classe de découverte et en vacances en partenariat avec la CAF.
- Poursuite du partenariat avec Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté pour favoriser le départ des enfants et adolescents des deux secteurs.
- Relance des liens avec l'Education Nationale par la participation aux réunions de formation de directeurs d'école dans le but de présenter nos actions.
- Rencontre avec les responsables jeunesse des Communautés de Communes (prioritairement rurales) pour créer des partenariats en faveur du départ en vacances collectives des jeunes (dont la communauté de communes du Roi Morvan).

Le prévisionnel d'activité 2026 est approuvé à l'unanimité (7 voix).

3. Rapports financiers 2024 et budgets 2025

La présidente reprend la parole pour présenter le rapport financier et le budget prévisionnel.

A – Rapports financiers 2023

L'exercice 2024 présente une amélioration de la situation financière de l'association.

Le total du bilan s'élève à 35 767,41 € contre 23 012,80 € en 2023, soit une hausse de 55 %.

Cette évolution positive s'explique par :

- une augmentation de la trésorerie,
- une bonne maîtrise des charges,
- et un résultat excédentaire.

Bilan Actif des Associations et Fondations

Dossier : Jeunesse au Plein Air 56

ACTIF	Brut 2024	Amortissement 2024	Net 2024	Net 2023
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	679,97	250,25	429,72	679,97
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	679,97	250,25	429,72	679,97
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes				
Créances				
Subventions à recevoir (CAF)			900,00	3 000,00
Autres créances (JPA National Bourse)				4 345,00
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités			34 437,69	11 987,83
Charges constatées d'avance				
TOTAL II			35 337,69	22 332,83
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	679,97	250,25	35 767,41	23 012,80

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise	11 745,30	11 745,30
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 062,38	
Résultat en attente d'affectation		
Excédent ou déficit de l'exercice COMITE	11 093,36	1 056,18
Excédent ou déficit de l'exercice PDV		- 93,80
Situation nette (sous total)	26 901,04	12 707,68
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
TOTAL I	26 901,04	12 707,68
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		3 100,00
TOTAL III	0	3 100,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commande		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		30,00
Autres bourses		90,34
Autres bourses	3 861,00	4 741,80
Autres dettes (PEP56)	5 005,37	2 342,98
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	8 866,37	7 205,12
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	35 767,41	23 012,80

	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation (en valeur)	Variation (en %)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	580,00	600,00	-20,00	-3,33%
Ventes de biens et de services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestation de service	1 926,00		1 926,00	
708800 VENTES - AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	1 926,00		1 926,00	
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	10 316,80	7 846,80	2 470,00	31,48%
741000 SUBVENTION SDJES	4 950,00	1 500,00	3 450,00	230,00%
741100 SUBVENTION SDJES - PDV		1 800,00	-1 800,00	-100,00%
741000 SUBVENTION - CAF	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00%
741000 SUBVENTION - MSA	800,00	600,00	200,00	33,33%
741000 SUBVENTIONS COMMUNES	566,80	946,80	-380,00	-40,14%
741000 SUBVENTIONS FDVA 2	1 000,00		1 000,00	
Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>				
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	37 766,00	30 605,00	7 161,00	23,40%
757000 SUBVENTION - COMMUNAUTE PLOERMEL / OUST BROCELIANDE	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00%
757200 SUBVENTION SDJES COLO APPRENANTES	28 466,00	22 000,00	6 466,00	29,39%
757540 BOURSES COMITE JPA	7 600,00	6 905,00	695,00	10,07%
TOTAL I	50 588,80	39 051,80	11 537,00	29,54%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	8 773,53	2 774,38	5 999,15	216,23%
606240 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	30,00	6,72	23,28	346,43%
606290 PETIT MATERIEL	76,42		76,42	
616100 MULTIRISQUES	237,43	227,57	9,86	4,33%
618400 DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 210,50	46,50	1 164,00	2503,23%
621000 PERSONNEL EXTERIEUR	4 807,25	2 224,26	2 582,99	116,13%
623000 PUBLICITE PUBLICATION RELATIONS	2 124,00		2 124,00	
625700 MISSIONS RECEPTIONS	88,80	126,40	-37,60	-29,75%
626100 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	167,27	112,00	55,27	49,35%
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	31,86	30,93	0,93	3,01%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	250,25		250,25	
Report en fonds dédiés				
Autres Charges	30 592,00	36 844,80	-6 252,80	-16,97%
657100 BOURSES JPA	7 600,00	6 905,00	695,00	10,07%
657200 AUTRES BOURSES	22 812,00	29 759,80	-6 947,80	-23,35%
658600 COTISATIONS	180,00	180,00	0,00	0,00%
TOTAL II	39 615,78	39 619,18	-3,40	-0,01%
I.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 973,02	-567,38	11 540,40	-2033,98%

	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation (en valeur)	Variation (en %)
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00	0,00	0,00%
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	10 973,02	-567,38	11 540,40	-2033,98%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	120,34		120,34	
771800 AUTRES	120,34		120,34	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V	120,34	0,00	120,34	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		395,00	-395,00	-100,00%
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		395,00	-395,00	-100,00%
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions				
TOTAL VI		395,00	-395,00	-100,00%
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	120,34	-395,00	515,34	-130,47%
Total des produits (I+III+V)	50 709,14	39 051,80	11 657,34	29,85%
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	39 615,78	40 014,18	-398,40	-1,00%
EXCEDENT OU DEFICIT	11 093,36	-962,38	12 055,74	-1252,70%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	-3 846,40	-4 449,84	603,44	-13,56%
870000 DONS EN NATURE	-3 846,40	-4 449,84	603,44	-13,56%
Prestations en nature				
Bénévolat	-11 636,00	-9 919,69	-1 716,31	17,30%
875000 BENEVOLAT	-11 636,00	-9 919,69	-1 716,31	17,30%
TOTAL	-15 482,40	-14 369,53	-1 112,87	7,74%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES				
Secours en nature				
Mise à disposition de biens et services	3 846,40	4 449,84	-603,44	-13,56%
861000 MAD GRATUITE BIENS LOCAUX MATERIEL	3 846,40	4 449,84	-603,44	-13,56%
Prestations				
Personnel bénévole	11 636,00	9 919,69	1 716,31	17,30%
864000 PERSONNEL BENEVOLE	11 636,00	9 919,69	1 716,31	17,30%
TOTAL	15 482,40	14 369,53	1 112,87	7,74%

Conclusion :

L'exercice 2024 marque un tournant positif pour Jeunesse au Plein Air 56.

L'association affiche :

- ✓ une situation financière solide,
- ✓ une trésorerie confortable,
- ✓ un résultat excédentaire,
- ✓ aucune dette bancaire,
- ✓ et un bénévolat toujours actif et soutenu.

Cette situation a permis d'envisager l'année 2025 sereinement, avec la possibilité de renforcer les actions éducatives et sociales et de développer de nouveaux projets au service de la jeunesse.

=> lecture du compte rendu des vérificateurs aux comptes

=> proposition d'affectation du résultat 2024 de 11 093,36 € en report à nouveau.

L'arrêté du rapport financier 2024, l'affectation du résultat 2024 de 11 093,36 € en report à nouveau sur le bilan 2025 sont approuvés à l'unanimité (7 voix).

B – Budgets 2026

Le budget 2026 est présenté à l'équilibre, avec un total de 53 805,00 € en charges comme en produits.

Il traduit une stabilité budgétaire solide et une gestion prévisionnelle prudente, tout en maintenant le niveau d'activité atteint en 2024.

Le poste principal reste les aides et bourses aux jeunes, représentant environ 75 % du budget global. Les autres charges (fonctionnement, administration, communication) demeurent maîtrisées et proportionnées.

Les subventions publiques (SDJES, CAF, MSA, collectivités, JPA nationale) représentent près de 80 % des ressources. Cette diversité de financeurs sécurise le modèle économique et traduit une reconnaissance institutionnelle. Les produits propres (cotisations, participations) et la valorisation du bénévolat complètent l'équilibre du budget.

Le budget 2026 de la JPA 56 s'inscrit dans la continuité de la dynamique positive de 2024 et 2025.

Il confirme :

- une activité soutenue autour des dispositifs éducatifs et solidaires (colos apprenantes, handicap, projets PDV),
- une structure financière équilibrée et saine,
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- et une implication bénévole toujours forte.

Si le budget prévisionnel permet de donner à l'association les moyens nécessaires pour poursuivre en 2026 sa mission d'accès aux loisirs et vacances pour tous les enfants, nous devons nous interroger sur la partie fonctionnement de

l'association. En effet, l'augmentation de l'activité induit des besoins supplémentaires en fonctionnement (hausse du temps de secrétariat).

Le comité JPA 56 s'interroge aussi sur la pérennité des aides institutionnelles.

J.P.A. 56 - COMITE DEPARTEMENTAL - BUDGET 2026

compte	libellé	montant	compte	libellé	montant
606400	fournitures administratives	20,00	741000	subvention SDJES	2300,00
60680	Autres matériels et fournitures (communication)	150,00	741100	subvention SDJES (P.D. V.)	2000,00
616000	assurance	270	741101	subvention SDJES Colos apprenantes	20000,00
			741101	subvention M.S.A. (P.D. V.)	1000,00
621000	rémunération	7895,00	741102	subvention CAF (P.D. V.)	5000,00
			741103	subvention CAF (projet Handicap)	3200,00
618000	documentation	150,00	741103	subventions communes	900,00
625000	déplacements - réception	100,00	741104	subvention communauté Ploermel	1200,00
626000	affranch / photocop	100,00	741105	subvention JPA National	7000,00
657100	Bourses P.D.V. (SDJES -CAF -MSA .)	7000,00	756000	produits statutaires (associations)	840,00
657101	Bourses colos apprenantes	18000,00	756001	contribution organisateurs	2065,00
657102	bourses JPA nationale	7000,00			
657103	bourses Oust Brocéliande	800,00	744104	subvention Oust Brocéliande	800,00
657105	Bourses handicap CAF	3200,00			
657104	bourses ploermel communaute	1200,00			
658600	cotisations	200,00			
681100	dotation aux amortissements sur immo	220,00			
864	contributions volontaires	3000,00	870	contributions volontaires	3000,00
864	Bénévolat	4500,00	870	Bénévolat	4500,00
TOTAL		53805,00	TOTAL		53805,00

Le budget prévisionnel 2026 est approuvé à l'unanimité (7 voix).

Madame DELANOT Floriane et Monsieur BLANCHARD, vérificateurs aux comptes, se félicitent de la bonne tenue des comptes de la JPA56.

L'accord de quitus du vérificateur aux comptes est approuvé à l'unanimité et sans aucune réserve.

Les résultats d'exploitation 2024 et le budget 2026 sont approuvés à l'unanimité (7 voix) et sans aucune réserve.

Pour l'année 2026, Monsieur Thibaud RADIN, membre de la Fédé, se propose d'être vérificateur suppléant en cas d'indisponibilité d'un des vérificateurs principaux.

4. Propositions

Source de financement pour le fonctionnement du comité JPA 56 :

- Pourcentage de frais de dossier imputé aux organisateurs (en fonction du nombre d'enfants aidés ou autres suggestions de critères). Après échange entre les membres présents, il sera plutôt proposé une adhésion aux organisateurs de séjours sous forme d'une participation volontaire pour devenir partenaire associé du comité JPA 56.

- Augmentation de la cotisation des associations constitutives (actuellement 50 €, proposition 100 €). Il s'avère que le comité JPA 56 n'a jamais augmenté sa cotisation depuis sa création en 1970.

L'augmentation de la cotisation des associations adhérentes à 100 € est votée à l'unanimité (7 voix).

Les représentants donnent quitus pour la mise en place de la participation volontaire.

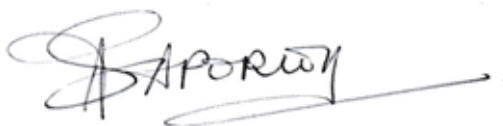
5. Questions diverses

Afin de relancer le conseil d'administration du comité JPA 56, il sera demandé un correspondant au sein de chaque association constitutive.

Monsieur RADIN, représentant la Fédé sur Redon, souhaite devenir adhérent du comité JPA 56.

La Présidente clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 15 H 30.

Madame SAPORITA Anne, Secrétaire



Madame LE COZ Catherine, Présidente.

